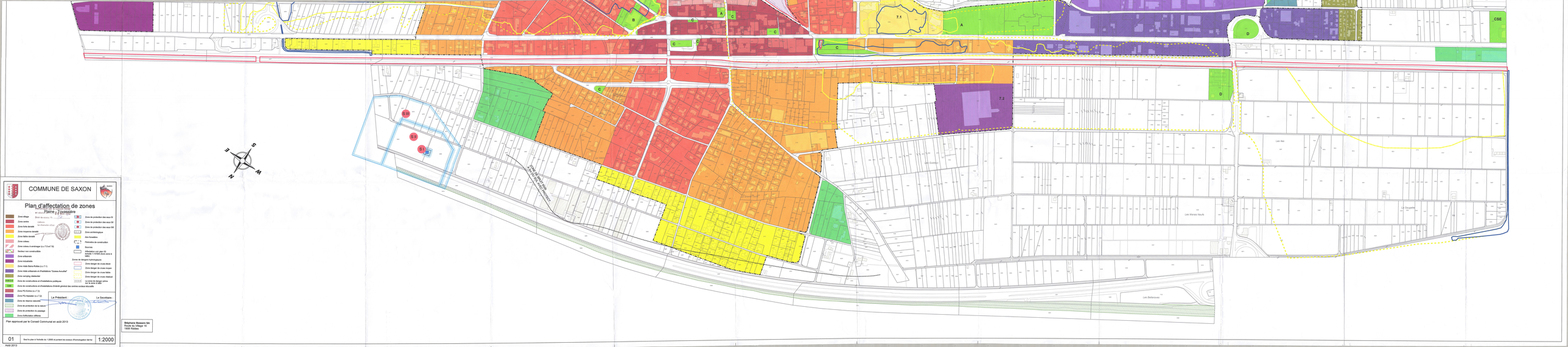

7.1
A
B
C
D
CSE
7.2
S I
S II
S III
N
S
E
W
Le Vacco
Les Pras Longs
Les Guidoux
Les Iles
Les Marais Neufs
La Saugette
Les Betteraves
ZONE DE BRUIT 60db
A 5m DU SOL AVEC PROTECT.

COMMUNE DE SAXON

Plan d'affectation de zones

Plaine - Tovassière

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 2 0 NOV. 2013
Droit de sceau: Fr. 150
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

🟫	Zone village
🟥	Zone centre
🟥	Zone forte densité
🟧	Zone moyenne densité
🟨	Zone faible densité
🟥	Zone coteau
▨	Zone coteau à aménager (c.c 7.5 et 7.6)
▨	Secteur non constructible
🟪	Zone artisanale
🟪	Zone industrielle
🟨	Zone mixte Bains-Rottes (c.c 7.1)
▨	Zone mixte artisanale et d'habitations "Quiess-Avouillat"
🟫	Zone camping résidentiel
A-B-C-D	Zone de constructions et d'installations publiques
CSE	Zone de constructions et d'installations d'intérêt général des centres sociaux éducatifs
▥	Zone PQ Ecône (c.c 7.3)
▥	Zone PQ Alpwater (c.c 7.2)
🟦	Zone de réserve naturelle
▨	Zone de protection de la nature
▨	Zone de protection du paysage
🟩	Zone d'affectation différée

S I	Zone de protection des eaux SI
S II	Zone de protection des eaux SII
S III	Zone de protection des eaux SIII
△ △ △	Zone archéologique
🟨	Aire forestière
⌐-·-¬	Périmètre de construction
🟦	Sources
☐	Affectation voir plan 03 échelle 1:10'000 (hors zone à bâtir)

Zones de dangers hydrologiques

☐	Zone danger de crues élevé
☐	Zone danger de crues moyen
☐	Zone danger de crues faible
☐	Zone danger de crues résiduel
××××	La zone de danger prime sur la zone à bâtir

Le Président :

Le Secrétaire :

Plan approuvé par le Conseil Communal en août 2013

01	Seul le plan à l'échelle du 1:2000 et portant les sceaux d'homologation fait foi	1:2000

Août 2013

Stéphane Bessero SA
Route du Village 16
1908 Riddes